

Ville de



Blainville-sur-l'Eau

M E U R T H E - & - M O S E L L E

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2018-64

Séance du 3 septembre 2018

Nombres de membres		
En exercice	Présents	Suffrages exprimés
27	21	26
Pour :		20
Contre :		6
Abstentions :		0

Le Maire certifie que la convocation du Conseil Municipal a été faite le 27 août 2018 et que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 10 septembre 2018.

L'an deux mille dix-huit, le lundi trois septembre à partir de vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville-sur-l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Olivier MARTET, Maire.

Etaient présents :

Mesdames : Martine CLAUSSE - Sarah CONCHERI - Nadia DORÉ - Nadine GALLOIS - Jacqueline GENAY - Anne Marie FARRUDJA - Marie Louise HUSSON - Cécile LANA - Catherine MANGEOT - Monique PETITDEMANGE - Evelyne SASSETTI - Laëtitia SCHLEGEL - Magali THOMASSIN
Messieurs : Paul BRANDMEYER - Alain COLLET - Bertrand DANIEL - Thierry EVA - Abdulhak EL OMARI - Hervé LAHEURTE - Olivier MARTET - Christian PILLER

Avaient donné procuration :

Madame Sandra DEMOUGIN avait donné procuration à Madame Catherine MANGEOT – Madame Delphine CUDEY avait donné procuration à Madame Anne Marie FARRUDJA – Monsieur Francis LARDIN avait donné procuration à Madame Sarah CONCHERI – Monsieur Paul BINDA avait donné procuration à Monsieur Paul BRANDMEYER – Monsieur Michel GUTH avait donné procuration à Madame Nadia DORÉ.

Etai(en)t absent(s) :

Monsieur Teddy DELBE

A été nommé(e) secrétaire de séance : Madame Cécile LANA.

OBJET : Finances – Tarifs de location des salles

Par délibération n°2016-37 en date du 11 juillet 2016, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de location de la MFC et de la Salle CABU. Ils n'ont pas évolué depuis si ce n'est la mise en place d'une tarification à l'heure récemment.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante une augmentation des tarifs forfaitaires, hors caution, de 2.37 % correspondant à l'évolution de l'indice des prix à la consommation (Base 2015 – Ensemble des ménages – France) de juin 2017 à juin 2018.

Juin 2017 – 101.30 publié au JO le 16/07/2017

Juin 2018 – 103.70 publié au JO le 13/07/2018

Monsieur le Maire propose également que soit réévalué annuellement le tarif de l'ensemble des locations de salle, y compris les salles louées à l'heure, à partir de septembre 2019 sur cet indice.

Après explication, le Conseil Municipal, à 20 voix pour et 6 contre :

- Valide l'augmentation du tarif des salles conformément à la grille annexée.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 10 septembre 2018.

Le Maire,
Olivier MARTET



Le 1er Adjoint
Alain COLLET

